

LE reflèt

DE SAINT-HIPPOLYTE

AVRIL 2022

[VOL. 6 N°1]

INSCRIPTION

SESSION DE COURS

PRINTANIÈRE

[PP. 4 ET 5]

Liste des Travaux Routiers

[P. 3]

Plan de Gestion des Castors

[P. 8]

Nouvelle Tarification des Permis

[P. 10]



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE



ENFIN LE PRINTEMPS !

Le printemps s'installe tout doucement, marqué par un retour encore plus prononcé vers une vie plus normale. Nous sommes toujours en situation pandémique, mais les autorités gouvernementales ont récemment annoncé l'abandon de plusieurs mesures sanitaires se traduisant, à Saint-Hippolyte, par la reprise

d'activités qui nous sont chères. Je pense en premier lieu aux séances ordinaires du conseil municipal qui se déroulent à nouveau en présentiel au Centre des loisirs et de la vie communautaire. Il n'y a rien de plus réjouissant que de vous accueillir chaque mois pour échanger sur les décisions du conseil et sur vos préoccupations : vous êtes les bienvenus à participer en grand nombre à ce rendez-vous citoyen mensuel, en personne ou via notre page Facebook! J'en profite pour remercier toutes celles et tous ceux qui ont assisté, en personne ou à distance, à la séance de consultation publique tenue le 22 mars dernier concernant le projet de règlement de zonage no 1171-19-02. Cet exercice démocratique et transparent a été fort utile pour les membres du conseil municipal, et nous y donnerons suite au cours des prochaines semaines. Ce numéro du *Reflêt* témoigne également du retour à une certaine normalité avec une riche offre de cours, d'activités et d'événements. Il y en a encore plus pour tous les goûts et pour tous les groupes d'âge!

PLANIFIER POUR MIEUX PROTÉGER

L'attrait qu'exerce notre milieu de vie unique sur de nombreuses familles et personnes retraitées s'est traduit, depuis le début de la pandémie, par une forte croissance du développement résidentiel. Bien que flatteuse, cette tendance amène toutefois le conseil municipal à se montrer prudent afin de préserver nos infrastructures, nos ressources en eau potable et, ultimement, notre qualité de vie collective. C'est pourquoi un projet de règlement sera prochainement déposé afin d'encadrer avec rigueur l'utilisation des réserves hydriques de notre territoire. Il va sans dire qu'un développement sans encadrement peut conduire une communauté à d'importantes difficultés en matière d'alimentation en eau potable. C'est ce que nous souhaitons prévenir à tout prix en agissant en amont.

INTERNET HAUTE VITESSE

J'ai récemment rencontré les représentants de l'entreprise Cogeco, qui a remporté le mandat gouvernemental *Opération haute vitesse* pour offrir l'Internet haute vitesse dans les régions du Québec, dont la nôtre. Plusieurs d'entre vous ont d'ailleurs constaté que des monteurs de lignes de communication sont déployés depuis quelques semaines, signe que l'offre Internet sera substantiellement bonifiée à Saint-Hippolyte. Surveillez notre site Web, les journaux régionaux et notre page Facebook pour plus de détails. Vous pouvez également vérifier si votre adresse sera desservie par Cogeco au www.cogeco.ca/fr/expansionreseau.



Yves Dagenais, maire

450 563-2505, poste 2235

ydagenais@saint-hippolyte.ca



Bruno Plourde

Siège 1
Urbanisme et
communications



Chantal Lachaine

Siège 2
Loisirs et culture



Sonia Tremblay

Siège 3
Environnement



Serge Alarie

Siège 4
Travaux publics



Jennifer Ouellette

Siège 5
Finances



Alain Lefèvre

Siège 6
Incendie et sécurité
communautaire

TRAVAUX DE RÉFECTION

L'équipe des travaux publics amorcera sous peu de nombreux travaux de réfection, de correction et de construction partout sur le territoire.

305^e Avenue	Du numéro civique 108 jusqu'au numéro civique 152 pour une distance de 330 mètres	2 mai au 3 juin
305^e Avenue	Du numéro civique 660 jusqu'à la virée sur une distance de 500 mètres	2 mai au 3 juin
380^e Avenue	Toute l'avenue sur une distance de 68 mètres	2 mai au 3 juin
382^e Avenue	De la 380 ^e Avenue jusqu'au numéro civique 24 et devant le 31 pour une distance de 145 mètres	2 mai au 3 juin
Rue Couillard	Du ch. du Lac-Morency jusqu'à la virée sur une distance de 570 mètres	2 mai au 3 juin
37^e Avenue et 38^e Avenue	304 mètres à partir de la rue du Vallon	5 septembre au 7 octobre
Ch. du Lac-de-l'Achigan	381 mètres du numéro civique 890 jusqu'au numéro civique 941	6 juin au 29 juillet
Ch. du Lac-Connelly (Nord)	814 mètres à partir du chemin de Kilkenny jusqu'à la 145 ^e Avenue	1^{er} août au 2 septembre
Ch. du Lac-Connelly (Sud)	156 mètres à partir du chemin du Lac-Bleu jusqu'au numéro civique 1289	1^{er} août au 2 septembre
Rue Boivin	367 mètres à partir de la route 333 jusqu'au numéro civique 43	5 septembre au 7 octobre
23^e Avenue	210 mètres du numéro civique 43 jusqu'au numéro civique 28	5 septembre au 7 octobre
Rue du Lac-à-l'Anguille	640 mètres du numéro civique 145 jusqu'au numéro civique 254	1^{er} août au 2 septembre
Rue Ogilvy Ouest	188 mètres de la rue Ogilvy Est jusqu'au 16, rue Ogilvy Ouest	6 juin au 29 juillet
Ch. du Lac-du-Pin-Rouge	550 mètres entre le numéro civique 81 jusqu'à la 520 ^e Avenue	6 juin au 29 juillet
Stationnements	Hôtel de ville et Centre des loisirs et de la vie communautaire	2 mai au 3 juin

DÉPÔT DE MATÉRIAUX SUR UN TERRAIN PRIVÉ

La Municipalité sollicite actuellement les citoyens qui désirent recevoir des matériaux d'excavation sur leur terrain au cours de la saison estivale.

Nous souhaitons vous informer que toutes les demandes feront l'objet d'une vérification au préalable, mais qu'aucuns frais ne seront cependant exigés pour ce faire.

Pour nous faire part de votre intention, vous devez simplement remplir le formulaire en ligne à l'adresse suivante : <https://saint-hippolyte.ca/services-en-ligne/formulaire-pour-depot-de-materiaux-sur-terrain-prive/> ou vous présenter en personne au garage municipal situé au 2056, chemin des Hauteurs.

QUOI FAIRE AVEC LES ABRASIFS D'HIVER ?

L'arrivée des beaux jours suscite chez plusieurs le désir de procéder au grand nettoyage du terrain, et peut-être aussi au balayage de la cour. Assurez-vous de ne pas contrevenir au règlement municipal SQ-913, chapitre IV, qui stipule qu'il est interdit de déposer, d'accumuler ou de créer des amoncellements d'abrasifs sur la chaussée publique. Cette action est passible d'une amende puisqu'elle constitue un danger pour les automobilistes et les usagers de la route. Comme aucun ramassage d'abrasif ne sera effectué sur les terrains privés, nous vous invitons à jeter ou à conserver vos abrasifs d'hiver pour l'an prochain. Il est aussi possible de les apporter au garage municipal, au 2056, chemin des Hauteurs.

TRAVAUX DE CORRECTION : DRAINAGE ET ÉROSION

- Bassin versant du lac Écho : travaux de stabilisation pour contrer l'érosion (toute la saison estivale).
- Travaux majeurs pour le remplacement du pont du lac Bertrand : les travaux seront réalisés par le ministère des Transports du Québec.
- Remplacement du pont du lac Connelly à la hauteur du chemin du Petit Ruisseau en juillet 2022.

TRAPPES À SÉDIMENTS

Tout au long de l'année, la Municipalité procèdera à la vidange des trappes à sédiments afin de freiner la migration des sédiments vers les cours d'eau. Cette opération permet de récupérer plus de 500 tonnes de matières annuellement réparties dans plus de 200 trappes à sédiments.

INSCRIPTION | SESSION PRINTEMPS 2022

 Activité destinée aux aînés.

NOM DE L'ACTIVITÉ	ÂGE	SESSION	HORAIRE	DURÉE	DATE	LIEU	COÛT RÉSIDENT	COÛT NON-RÉSIDENT
ACTIVITÉS POUR TOUS								
ATELIER SUR L'HORTICULTURE								
De la théorie à la pratique, tous les éléments principaux de l'horticulture seront abordés, comme les types de plantes, la création de jardinières de même que la préparation et la plantation d'un potager.	16 ans +	6 sem.	Dimanche 10 h	1 h 30	1 ^{er} mai au 5 juin	Centre des loisirs et de la vie communautaire	75 \$	85 \$
COURSE EN SENTIER								
Prérequis : être capable de courir 20 minutes de façon continue.	16 ans +	6 sem.	Mercredi 18 h	1 h	27 avril au 1 ^{er} juin	Centre de plein air Roger-Cabana	75 \$	85 \$
DESSIN D'OBSERVATION ET ILLUSTRATIONS CRÉATIVES								
Dessin d'observation et création artistique. Tout le matériel est fourni.	16 ans +	6 sem.	Mercredi 13 h 30	2 h	27 avril au 1 ^{er} juin	Bibliothèque	115 \$	130 \$
DESSIN D'OBSERVATION ET ILLUSTRATIONS CRÉATIVES								
Dessin d'observation et création artistique. Tout le matériel est fourni.	16 ans +	6 sem.	Mercredi 18 h	2 h	27 avril au 1 ^{er} juin	Bibliothèque	115 \$	130 \$
ENTRAÎNEMENT PAR CIRCUIT								
Séance de musculation complète au moyen de stations d'exercices variées.	16 ans +	6 sem.	Mercredi 19 h 15	1 h	27 avril au 1 ^{er} juin	Centre des loisirs et de la vie communautaire	75 \$	85 \$
GYMNASTIQUE DOUCE								
Concept alliant étirements et contractions musculaires dans le but d'assouplir et de développer le corps.	16 ans +	6 sem.	Lundi 11 h	1 h	25 avril au 6 juin	Centre des loisirs et de la vie communautaire	45 \$	55 \$
MÉDITATION ET TECHNIQUES DE RESPIRATION								
Exploration et pratique de différents types de méditations accompagnées d'exercices de respiration.	16 ans +	6 sem.	Mercredi 14 h	45 min	27 avril au 1 ^{er} juin	Centre des loisirs et de la vie communautaire	30 \$	35 \$
RANDONNÉE ET MISE EN FORME								
Marche en sentier combinée à des exercices de mise en forme et de stretching.	16 ans +	6 sem.	Mercredi 10 h 30	1 h 30	27 avril au 1 ^{er} juin	Centre des loisirs et de la vie communautaire	60 \$	70 \$
YOGA POUR TOUS								
Discipline du corps et de l'esprit à l'aide d'un variété de postures et de pratiques respiratoires.	16 ans +	6 sem.	Jeudi 18 h 30	1 h	28 avril au 2 juin	Centre des loisirs et de la vie communautaire	40 \$	45 \$
ACTIVITÉS 50 +								
PICKLEBALL POUR DÉBUTANTS ET INITIÉS								
Destiné aux aînés. Apprentissage des règles de jeu et des techniques de base du pickleball. Initiation au jeu.	50 ans +	4 sem.	Samedi 9 h	2 h	30 avril au 21 mai	École du Grand-Rocher	45 \$	50 \$
YOGA POUR AÎNÉS								
Destiné aux aînés. Discipline du corps et de l'esprit à l'aide d'une variété de postures et de pratiques respiratoires.	50 ans +	6 sem.	Mercredi 13 h	1 h	27 avril au 1 ^{er} juin	Centre des loisirs et de la vie communautaire	40 \$	45 \$
TABLETTES ET TÉLÉPHONES APPLE (IPAD ET IPHONE)								
Familiarisation avec les principales caractéristiques et les applications disponibles. Inscription auprès de la FADOQ au 1 877 429-5858, poste 226. Des frais de 25 \$ s'ajoutent si vous n'êtes pas membre de la FADOQ.	50 ans +	6 sem.	Jeudi 9 h	2 h	28 avril au 2 juin	Centre des loisirs et de la vie communautaire	100 \$	105 \$
CLINIQUES DE DÉPANNAGE INFORMATIQUE								
Pour toute demande de dépannage informatique, vous pouvez communiquer avec la bibliothèque pour un soutien téléphonique.	50 ans +	Sur demande	Sur demande	3 blocs de 20 minutes/1 h	Informez-vous à la bibliothèque	Bibliothèque	Gratuit avec carte de bibliothèque	Gratuit avec carte de bibliothèque
ACTIVITÉS JEUNESSE								
SCIENCE EN FOLIE								
Ateliers scientifiques interactifs regroupés par programmes et par thématiques telles que la robotique, l'électricité, l'écriture en code et plus encore!	7-14 ans	4 sem.	Dimanche 11 h	1 h	1 ^{er} mai au 22 mai	Centre des loisirs et de la vie communautaire	130 \$	150 \$
KIN-BALL								
Apprentissage des techniques et tactiques de base du kin-ball avec initiation au jeu.	8-11 ans	6 sem.	Mardi 19 h	1 h	26 avril au 31 mai	École du Grand-Rocher	95 \$	110 \$
KIN-BALL								
Apprentissage des techniques et tactiques de base du kin-ball avec initiation au jeu.	12-15 ans	6 sem.	Jeudi 19 h	1 h	28 avril au 2 juin	École du Grand-Rocher	95 \$	110 \$
DANSE CRÉATIVE								
Développement des habiletés motrices, sociales et expressives par l'exploration de l'espace, du rythme et de la musicalité par le biais du jeu et de la création.	3-6 ans	6 sem.	Dimanche 9 h	1 h	1 ^{er} mai au 5 juin	Centre des loisirs et de la vie communautaire	35 \$	40 \$



OFFRE D'EMPLOI

MONITEUR(-TRICE) DE CAMP DE JOUR

Le Service des loisirs, des sports, du plein air et de la vie communautaire est à la recherche de moniteurs et monitrices de camp de jour pour sa saison estivale 2022!

Pour consulter l'offre d'emploi complète, visitez le saint-hippolyte.ca.

Les personnes intéressées doivent transmettre leur candidature à loisirs@saint-hippolyte.ca.

TENNIS

L'école de tennis Quarante-Zéro reprend du service cet été! Venez apprendre les différentes techniques de base du tennis tout en jouant des matchs, le tout supervisé par nos entraîneurs qualifiés et certifiés par Tennis Québec!

INSCRIPTION : 16 MAI AU 20 JUIN 2022

- En ligne au saint-hippolyte.ca
- En personne au Centre des loisirs et de la vie communautaire
- Par téléphone, au 450-563-2505, poste 2231

GROUPE	ÂGE	SESSION	HORAIRE	DURÉE	DATES	COÛT		NOMBRE DE PARTICIPANTS
						RÉSIDENT	NON-RÉSIDENT	
Tennis enfant	5-6 ans	6 sem.	Mercredi 16 h 15	45 min	6 juillet au 10 août 2022	65 \$	75 \$	5 à 10
Tennis enfant	7-9 ans	6 sem.	Mercredi 17 h	1 h	6 juillet au 10 août 2022	75 \$	90 \$	6 à 10
Tennis junior	10-14 ans	6 sem.	Mercredi 18 h	1 h	6 juillet au 10 août 2022	75 \$	90 \$	6 à 10
Tennis adulte	15 ans et +	6 sem.	Mercredi 19 h	1 h 30	6 juillet au 10 août 2022	110 \$	125 \$	6 à 10

CAMP DE JOUR LES TORTILLES

Le camp de jour Les Tortilles se déroulera, à nouveau cet été, sur le site enchanteur du camp de l'Armée du Salut, en bordure du lac de l'Achigan. Toujours dans l'optique d'offrir un contexte agréable et sécuritaire, le camp de jour Les Tortilles respectera les mesures sanitaires gouvernementales.

INSCRIPTION À COMPTER DU 21 MARS 2022

- En ligne (Sports Plus)
- En personne, au Centre des loisirs et de la vie communautaire
- Par téléphone, au 450 563-2505, poste 2231

Faites vite, les places sont limitées!

Tarifcation

Avec service de garde : 95 \$
 Sans service de garde : 75 \$
 Avec service garde et navette : 125 \$

Service de navette disponible!

Départ et retour au parc Aimé-Maillé
 Départ : 7 h et 8 h
 Retour : 17 h et 18 h
 Tarification : 30 \$ par semaine



CAMP PRÉMONITEUR (13-15 ans)

Le camp prémoniteur s'adresse aux adolescents de 13 à 15 ans qui sont dynamiques et responsables et font preuve de leadership. En plus de vivre une expérience de terrain, ces futurs moniteurs découvriront leurs talents en animation, tout en étant supervisés par un moniteur d'expérience.

Le processus d'inscription et la tarification sont les mêmes que pour le camp de jour ordinaire.



Redevance gouvernementale pour l'élimination des matières résiduelles

Le Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles a pour objectif de réduire la quantité de matières résiduelles destinées à l'élimination. Pour chaque tonne que nous envoyons au site d'enfouissement, nous devons déboursier non seulement le coût de traitement, mais également une redevance de 24,32 \$ par tonne pour l'année 2022.



Performance territoriale

Gestion des matières organiques

Notre performance ne cesse de croître année après année. Il est important de continuer à fournir des efforts dans la gestion quotidienne de nos matières résiduelles.

Ces subventions sont utilisées pour la réalisation d'activités visant la mise en œuvre des actions prévues au Plan de gestion des matières résiduelles de notre MRC, de même que la réduction de la quantité de matières résiduelles destinées à l'élimination.

Subvention reçues de 2019 à 2021



Rappels de saison

Un **permis** est requis pour l'installation ou la modification d'un quai, de même que pour la réalisation de travaux de quelque nature que ce soit à l'intérieur de la bande de protection riveraine d'un lac ou d'un cours d'eau.

La **collecte des branches** se déroule la première semaine complète de chaque mois, de mai à novembre. Vous devez vous inscrire au 450 563-2505, **au plus tard le vendredi** précédant la collecte.

La **collecte des encombrants** a lieu une fois par mois jusqu'en octobre inclusivement. Vous devez vous inscrire avant midi le vendredi qui précède la collecte en ligne au saint-hippolyte.ca/collecte-des-encombrants ou au 450 563-2505, poste 2242. Les dates des collectes figurent au Guide des collectes 2022.



Plan de gestion des castors

L'étalement urbain a un impact indéniable sur les milieux naturels, réduisant entre autres la superficie des habitats fauniques. L'habitat du castor ne fait pas exception. L'humain doit apprendre à cohabiter avec le castor et non pas le contraire, car nombreux sont les bénéfices engendrés par sa présence.

Le castor est un véritable architecte de la biodiversité! Il crée des ouvertures dans la forêt qui laissent pénétrer la lumière, ce qui favorise l'implantation d'arbustes et d'autres plantes, procurant un nouvel habitat à une faune diversifiée. Les étangs fournissent des eaux calmes, bénéfiques aux amphibiens, rats musqués, visons, etc. Ils sont également très prisés par de nombreuses espèces d'oiseaux et par la sauvagine.

Le castor présente d'énormes avantages pour l'humain :

- Les barrages ralentissent l'écoulement des eaux et créent des lieux de rétention.
- Les étangs de castors sont de véritables reins naturels qui filtrent les polluants pouvant être contenus dans l'eau.
- Il s'agit de lieux de stockage d'eau douce de même que de carbone en raison de l'augmentation de la sédimentation organique.

Un inventaire des barrages a été réalisé en 2021 et 58 d'entre eux ont été visités. Le niveau de risque de causer des dommages a été évalué pour chacun des barrages visités, selon l'état et l'historique des dommages connus.

Des interventions sont prévues sur 13 barrages cette année :

- Quatre barrages feront l'objet d'une installation d'ouvrages de gestion du niveau de l'eau.
- Deux barrages seront démantelés.

- Un ouvrage de protection d'un ponceau sera installé afin de prévenir les obstructions causées par les castors.
- Six emplacements problématiques seront surveillés de près et les barrages seront démantelés aussitôt qu'une activité des castors sera constatée.

Un barrage de castor menace rarement la sécurité des personnes ou des biens. Toutefois, si vous soupçonnez qu'un barrage de castor est problématique, contactez-nous afin de faire évaluer la situation. Pour toute intervention non urgente, il est nécessaire d'obtenir un permis délivré par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec.



Vidange des fosses septiques

À compter du mois de mai prochain, le programme de vidange systématique des fosses septiques reprendra du service. Voici la liste sommaire des secteurs qui seront visités cette année :

- Chemin de Mont-Rolland
- Domaine Ogilvy
- Lac à l'Ours
- Lac du Pin Rouge
- Lac en Cœur
- Lac Fournelle
- Lac Morency
- Le Village
- Chemin des Hauteurs
- Lac Cornu
- Lac Maillé
- Lac Écho
- Secteur sud : de la rue Richer au lac Aubrisson, chemin du Lac-Bertrand, etc.

Afin d'éviter des frais supplémentaires, assurez-vous de bien identifier l'emplacement du couvercle de votre fosse septique et de le dégager. Le travail des techniciens de vidange n'en sera que facilité!

Pour tous les détails du fonctionnement du programme et de la tarification, de même que pour consulter le calendrier de vidange, visitez le saint-hippolyte.ca.

Bibliothèque et culture



LE JOUR DE LA MARMAILLE

Les jeunes Hippolytois et leurs parents sont attendus le 28 mai prochain, sur la magnifique terrasse de la bibliothèque municipale, afin de profiter d'une panoplie d'activités qui sauront divertir petits et grands. On proposera à ces derniers une programmation incluant de l'animation, des spectacles, des ateliers de création, des kiosques thématiques, du maquillage et un espace spécialement aménagé pour les pique-niques. Vous aurez entre autres l'occasion d'assister au spectacle de Moppi et Mélodie ainsi que d'observer toutes sortes d'animaux au kiosque d'Éducazoo.



CLUB DE LECTURE

Cette année, le thème du club de lecture sera Mystères et enquêtes... à la bibliothèque. En inscrivant vos enfants au club, ils auront une chance, à chacune de leurs visites à la bibliothèque, de participer au tirage hebdomadaire d'un livre et d'un sac réutilisable créé par le Cercle de Fermières. Un tirage final aura lieu à la fin de l'été pour récompenser le gagnant ou la gagnante avec une surprise très spéciale. Une belle façon d'encourager les jeunes à la lecture pendant la saison estivale! Inscription : 450 224-4137 ou biblio@saint-hippolyte.ca.



Activité de lancement le samedi 11 juin, à 10 h 30.



Heure du conte

C'est le 16 avril et le 21 mai, à 10 h 30, que se tiendront les deux dernières heures du conte avant la pause estivale.

EXPOSITION PASSAGES DE CÉLINE LANDRY

du 16 juin au 30 juillet
Vernissage 5 à 7 le 16 juin

Grâce à l'argile, qui s'est imposée à elle, l'artiste apprivoise et vit sans pudeur les diverses manifestations de sa condition humaine et toutes les facettes de sa féminité. Ses pièces sont souvent présentées sous forme d'assemblage ou de tableau en trois dimensions, et véhiculent une forte charge émotive qui s'exprime librement. L'artiste puise dans la nature, dans le règne végétal et animal surtout, les aspects les plus primitifs et les plus raffinés pour se les approprier.



EXPOSITION D'ANNY SANTERRE

du 28 avril au 11 juin
Vernissage 5 à 7 le 28 avril

L'Hippolytoise Anny Santerre viendra nous livrer une partie d'elle-même sur toile. Après avoir exploré le dessin et l'art figuratif, elle trouve une façon de s'évader et de se sentir libre à travers l'art abstrait. Elle a exploré plusieurs techniques à l'acrylique avant de complètement tomber en amour avec le coulage.

Info au saint-hippolyte.ca •  Bibliothèque de Saint-Hippolyte • 2258, chemin des Hauteurs

Nouvelle tarification

La Municipalité a procédé à un ajustement du coût des permis, ces derniers n'ayant pas été indexés depuis 2015.

La valeur des permis représente 1 % de la valeur moyenne des travaux :

- Un permis d'agrandissement de plus de 18 m² à 500 \$ représente 0,5 % à 1 % des travaux de 50 000 \$ à 100 000 \$;
- Un permis d'agrandissement de moins de 18 m² à 200 \$ représente 0,5 % à 1 % des travaux de 20 000 \$ à 40 000 \$;
- Un permis de garage détaché à 200 \$ représente 0,5 % à 1 % des travaux de 20 000 \$ à 40 000 \$;
- Un permis d'installation septique à 200 \$ représente 1 % à 2 % des travaux de 10 000 \$ à 20 000 \$, mais ce type de permis requiert un suivi pour la création d'une fiche d'installation septique permettant d'assurer les vidanges bisannuelles ;
- Un permis de puits à 100 \$ représente 1 % des travaux de 10 000 \$ et plus ;
- Un permis de remise ou de piscine hors terre à 50 \$ représente 1 % des travaux de 5 000 \$ et plus.

Les permis pour la construction d'une nouvelle habitation, pour l'installation septique et pour l'aménagement d'un puits sont passés à 2 000 \$, représentant 2 % de 400 000 \$ (coût moyen d'une construction). Le développement résidentiel crée plus de demandes et requiert plus de dépenses pour la Municipalité qui, avec cet ajustement du coût des permis, suit la tendance des municipalités voisines.

Abris temporaires

Nous vous rappelons que la toile et la structure de votre abri d'hiver temporaire doivent être enlevées avant le 1^{er} mai de chaque année. Merci de votre collaboration.

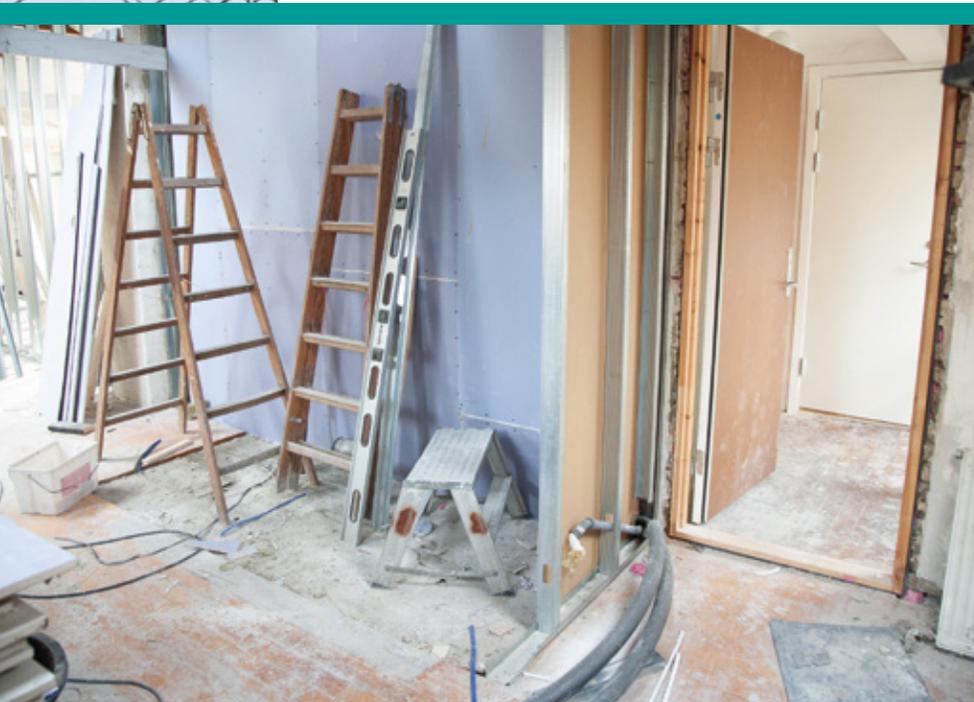


Location résidentielle à court terme

Ce type de location est considéré comme un usage commercial interdit qui contrevient au règlement de zonage, en plus d'engendrer des activités enfreignant le règlement sur les nuisances. Si vous êtes témoin de ce genre d'activités, communiquez avec le Service de la sécurité communautaire ou remplissez le formulaire dans la section « Requêtes et plaintes » au saint-hippolyte.ca.

Permis gratuit pour la coupe d'arbres

Valide pour un an, un permis vous permettra de couper les arbres identifiés lors du dépôt de votre demande. À partir de notre site Web, vous avez la possibilité de remplir la demande dans le confort de votre foyer. Si vous nous transmettez des images démontrant pourquoi les arbres doivent être abattus, nous pourrions émettre rapidement, souvent le même jour, le certificat d'autorisation requis. Si vous préférez faire votre demande en personne, nous pouvons vous recevoir sur rendez-vous.



Avertisseur d'oxyde de carbone

Les principales sources d'oxyde de carbone (CO) qui peuvent se retrouver à la maison, au chalet, au camp de pêche ou de chasse, dans une roulotte, une tente et même une remise sont : les véhicules à moteur (automobile, camion, motocyclette, cyclomoteur, VTT, motoneige) et les systèmes de chauffage (à l'huile, au gaz naturel, au propane, au bois, bi-énergie).

Le CO est un gaz incolore, inodore et mortel. Et comme vous ne pouvez ni le voir, ni le goûter, ni le sentir, il peut vous tuer avant même que vous n'ayez constaté sa présence. Les maisons plus hermétiques et écoénergétiques d'aujourd'hui contribuent davantage à ce problème en emprisonnant l'air pollué par l'oxyde de carbone.

Selon les normes ULC, il est recommandé d'en installer un par étage et de le placer près des chambres à coucher. Un avertisseur situé près de la source de chauffage de la maison donne un surcroît de sécurité.

Aujourd'hui, l'avertisseur d'oxyde de carbone doit faire partie intégrante de nos habitations. **À Saint-Hippolyte, un règlement vous oblige à installer au moins un avertisseur d'oxyde de carbone par habitation et sur les étages où vous dormez**, lorsqu'il y a un appareil de chauffage, et ce, quel que soit le combustible (solide, liquide ou gazeux), et lorsqu'il y a un garage incorporé, annexé ou contigu au logement, au condominium, au chalet ou à la résidence.

Si votre avertisseur d'oxyde de carbone se déclenche, sortez immédiatement de la maison. Déterminez à l'avance un lieu de rencontre pour vous assurer de la présence de tous les membres de votre famille (la plupart des décès surviennent lorsque les gens rentrent de nouveau dans la maison à la recherche des leurs). Appelez les pompiers depuis la maison d'un voisin. Ne rentrez pas dans la maison avant que les pompiers vous confirment que la situation n'est plus dangereuse.



Gaz propane

Le transport des bouteilles

En tout temps, les bouteilles de propane doivent être maintenues debout et le robinet muni d'un bouchon d'étanchéité. Assurez-vous que la bouteille ne se renverse pas, soit en utilisant un support, soit en la fixant avec des sangles. Dans un véhicule privé, l'endroit où la bouteille se trouve doit être bien ventilé. À cette fin, laissez une fenêtre ouverte ou le coffre entrouvert avec un dispositif de retenu.

L'entreposage du propane

Lorsque vous arrivez à destination avec votre bouteille de propane remplie, sortez-la immédiatement du coffre de l'automobile. Si vous ne la raccordez pas immédiatement au barbecue ou à tout autre appareil auquel elle est destinée, rangez-la à l'extérieur ou dans une remise de jardin bien aérée.

Le raccordement des bouteilles de propane

Avant de raccorder la bouteille à votre barbecue ou à votre appareil, vérifiez le raccord à l'extrémité du tuyau et du régulateur. La plupart des raccords sont munis d'un joint torique près de leur extrémité, ce qui fournit une protection additionnelle contre les fuites de gaz. Faites un essai en appliquant de l'eau savonneuse sur les raccords. Assurez-vous que la ou les vannes du brûleur sont complètement fermées, puis ouvrez le robinet de la bouteille. Si des bulles se forment, il y a fuite de gaz. Fermez alors immédiatement le robinet de la bouteille et serrez à nouveau le raccord.

L'utilisation du propane

Si l'allumage ne se produit pas, fermez les vannes de réglage, attendez cinq minutes et essayez de nouveau, lorsque vous aurez terminé, fermez d'abord le robinet de la bouteille afin que le propane dans le tuyau soit complètement consommé. Lorsque le brûleur est éteint, tournez les vannes à la position « fermé ».

Un règlement exige que toutes les bouteilles soient inspectées et réapprouvées dix ans après leur date de fabrication et tous les dix ans par la suite. La date de fabrication est indiquée sur le collier de la bouteille.



POUR JOINDRE NOS SERVICES

Hôtel de ville

450 563-2505
2253, chemin des
Hauteurs J8A 1A1

Urbanisme p. 2224

Environnement p. 2249

**Mairie et direction
générale** p. 2232

Greffe p. 2232

Services aux citoyens
p. 2221

Taxation p. 2222

Communications et sécurité communautaire

450 563-2505, p. 2275
55, 380^e Avenue

Service des loisirs, des sports, du plein air et de la vie communautaire

450 563-2505, p. 2231
2060, chemin des
Hauteurs

Caserne

450 563-2505, p. 2262
1255, chemin des
Hauteurs

Garage municipal

450 563-2505, p. 2242
2056, chemin des
Hauteurs

Bibliothèque

450 224-4137
2258, chemin
des Hauteurs



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

Sécurité incendie

La sécurité et le barbecue

Voici quelques conseils d'entretien pour vous aider à vivre votre prochaine saison de cuisine en plein air sous le signe de l'efficacité et de la sécurité.

Préparation en début de saison

Inspectez et nettoyez votre barbecue au gaz avant de l'utiliser pour la première fois en début de saison. Si les raccords, les tuyaux flexibles ou les brûleurs sont usés ou rouillés, remplacez-les; si le raccord nécessite des joints toriques (« O rings »), remplacez-les s'il n'y en a pas ou s'ils sont usés. Assurez-vous que les buses du brûleur sont adéquatement ajustées aux orifices des robinets de gaz du barbecue. Utilisez une brosse souple (conçue pour cette utilisation) pour nettoyer les tubes entre le robinet d'arrivée du gaz et le brûleur, car ils peuvent être bloqués par des araignées ou des insectes (la présence de débris dans les tubes est souvent la raison pour laquelle un barbecue s'allume de façon brusque, sans raison apparente, alors qu'il fonctionnait bien auparavant).



Vérification des fuites

Vérifiez toujours s'il y a des fuites aux raccords de la bouteille avant d'utiliser le barbecue pour la première fois, après une période d'inutilisation prolongée ou chaque fois que vous remplacez la bouteille. À l'aide d'une brosse, appliquez sur tous les raccords et les robinets une solution commerciale de détection de fuites (ou un mélange composé à 50 % de savon liquide et à 50 % d'eau). S'il se forme des bulles, cela indique qu'il y a une fuite. Fermez le robinet de service, serrez bien le raccord là où il y a une fuite et faites de nouveau le test. S'il y a encore des bulles, fermez le robinet de service et communiquez avec un technicien de service qualifié. **N'utilisez jamais une allumette ou un briquet pour vérifier s'il y a des fuites.**

Allumage du barbecue

Ouvrez toujours le couvercle du barbecue avant de le mettre en marche. Ouvrez le robinet de service de la bouteille de propane pour permettre l'admission de gaz. Ensuite, mettez le brûleur en position de fonctionnement, appuyez immédiatement sur le bouton d'allumage et il devrait se mettre en état de fonctionnement.

Lorsque vous avez fini d'utiliser le barbecue, fermez d'abord le robinet de service de la bouteille pour vous assurer qu'il ne reste plus de propane dans le tuyau flexible, puis fermez les commandes du brûleur. Avant de recouvrir le barbecue au gaz, assurez-vous qu'il est éteint et complètement refroidi.